	LE BLOC-NOTES **N°10** **26 JUIN 2022**	 Elisabeth CERNEAU et Yvon MARTIN

Parking des 3 plages … vente à l'horizon ?

Méandres, tergiversations… pour mieux brouiller les pistes ?
Le feuilleton des parkings de Vias Plage fait couler beaucoup d'encre.

En mars 2022, le parking des 3 plages était ajouté au parking des pêcheurs en offre de délégation de service public (DSP).
En mai 2022, on apprenait que personne n'avait succombé à l'offre d'aménagement puis d'exploitation des ces deux parkings.
Néanmoins M. Le maire l'a dit :
« … Il y a nécessité de renforcer l'offre de stationnement sur Vias Plage… ».
Et en réponse à la question posée par les élus de Vias Pluriel en conseil municipal, il avait ajouté que la commune en assurerait l'aménagement en régie municipale pour en confier - *ou offrir ?* - l'exploitation à une société privée.

Mais dans le quotidien Midi-Libre du dimanche 26 juin 2022, nouveau rebondissement.
On y trouve un avis d'enquête publique portant sur la désaffectation puis le déclassement d'une « partie de l'espace parking des Trois Plages sis avenue du clôt ».
Pour simplifier, la partie désaffectée puis déclassée autorisera la vente ; à qui ? pour quel projet ?

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie du 11 juillet au 29 juillet c'est-à-dire pendant trois semaines.
Or le délai d'enquête ne peut être inférieur à 30 jours, si l'on se réfère aux articles *L. 123-9* et *L. 123-17* et *R. 123-6* du code de l'environnement. Pourquoi avoir raccourci ce délai d'une semaine ? Pourquoi avoir diligenté cette enquête en pleine saison estivale ? Les citoyens devront faire fissa pour donner leur point de vue.
C'est à se demander si ce n'est pas encore un bien qui va être bradé pour satisfaire de nouvelles velléités de construction ? Qu'est-ce qui se trame ? Et qui sera l'heureux gagnant cette fois-ci ?

Les élus de Vias Pluriel ne manqueront pas de suivre cet énième épisode des parkings avec une attention toute particulière : on vous informera très vite sur la suite du feuilleton.